

---

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

---

2 JUIN 2026

---

## PROJET DE MOTION

**déposé en conclusion de l'interpellation de Mme Greco à M. Desquesnes,  
Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux,  
sur la nécessité de soutenir les grandes villes**

par

M. Mugemangango

# PROJET DE MOTION

## déposé en conclusion de l'interpellation de Mme Greco à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur la nécessité de soutenir les grandes villes

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de Mme Greco à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur la nécessité de soutenir les grandes villes ;

- A. Considérant que les grandes villes wallonnes supportent des charges particulières liées à la pauvreté, aux centres publics d'action sociale (CPAS), aux pensions, à la police, aux secours et aux coûts de centralité ;
- B. Considérant que la Ville de Charleroi illustre cette situation car sans les prêts Oxygène, la Ville présenterait un déficit de 74,25 millions d'euros ;
- C. Considérant que les prêts Oxygène ne constituent pas une solution structurelle et s'accompagnent de conditions lourdes pour les communes et leurs habitants ;
- D. Considérant que ces conditions peuvent se traduire par plus de taxes, moins de gratuités, moins de personnel, moins de subsides et des services publics fragilisés ;
- E. Considérant que, dans le cas de la Ville de Charleroi, environ 200 équivalents temps plein ont été perdus en un an ;

F. Considérant que les dépenses liées aux pensions, au CPAS, à la police et aux pompiers représentent 234 millions d'euros, soit 42 % du budget communal de la Ville de Charleroi ;

G. Considérant que l'après plan Oxygène reste flou à partir de 2027.

Demande au Gouvernement wallon,

1. de reconnaître que les difficultés financières des grandes villes relèvent d'un problème structurel de financement et pas seulement de la gestion locale ;
2. de présenter rapidement une trajectoire claire pour l'après plan Oxygène ;
3. de préparer un mécanisme structurel de soutien aux grandes villes ;
4. de communiquer les demandes précises portées auprès du Gouvernement fédéral concernant le financement des centres publics d'action sociale, des pensions des agents locaux, des zones de police et des zones de secours ;
5. de défendre un financement des pouvoirs locaux qui permette de maintenir les services publics communaux.

G. MUGEMANGANGO